

Législature 2017 - 2021

N° 70

**Message du Conseil communal au Conseil général
du 27 février 2019**

Demande d'octroi d'un crédit de CHF 101'800.00 TTC pour la rénovation de la place de jeux et du petit terrain de football de Vuissens

1. Introduction

La place de jeux actuelle de Vuissens est en très mauvais état. Plusieurs jeux ont dû être démontés pour des raisons de sécurité. De plus, la tyrolienne est placée trop près du grillage et la fermeture de la zone de football ne correspond plus aux normes de sécurité, par la perméabilité de la clôture existante. La place de jeux est très utilisée par les enfants attendant le bus pour le transport scolaire. Une belle utilisation durant les week-ends est aussi à relever.

2. Objet du message

Par le présent message, le Conseil communal demande au Conseil général un crédit d'investissement pour la remise en état et le réaménagement de la place de jeux au centre du village, selon le plan présent en annexe.

Cette réalisation permettra de faire la liaison entre la place de l'Eglise et la place de jeux. Cette dernière sera équipée de jeux d'équilibre et de détente pour les enfants, ainsi que de bancs permettant à tous de pouvoir profiter d'un bel espace de loisirs, tout en respectant le cadre historique du centre du village et la proximité du Château de Vuissens.

Pour la zone du terrain de football et pour répondre aux normes de sécurité, une haie de charmilles renforcée par des fils métalliques sécurisera le site. Cette option est beaucoup moins chère qu'un treillis simple torsion et s'intègre mieux à proximité des bâtiments protégés:

3. Devis

Le devis des travaux se présente comme suit :

Fourniture des jeux et mobilier urbain	CHF 56'000.00
Génie civil et aménagement paysager	CHF 30'000.00
Honoraires de projet	CHF 3'000.00
Total intermédiaire	CHF 89'000.00
Divers et imprévus	CHF 5'500.00
TVA 7.7 % arrondi	CHF 7'300.00
Total TTC	<u>CHF 101'800.00</u>

4. Financement

Le montant de CHF 101'800.00 TTC sera porté à charge du Dicastère du Domaine Public. Le taux d'amortissement est fixé à 10 % selon l'article 53 ReLCo. En comptant un taux d'intérêts raisonnable de 2%, la charge financière annuelle sera d'environ CHF 12'216.00. Cet investissement sera financé par l'emprunt.

5. Conclusion

Le Conseil communal demande au Conseil général de bien vouloir accepter l'octroi d'un crédit de CHF 101'800.00 TTC pour la rénovation de la place de jeux et du petit terrain de football de Vuissens et de l'autoriser à conclure l'emprunt y relatif.

Message validé par le Conseil communal lors de sa séance du 28 janvier 2019.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

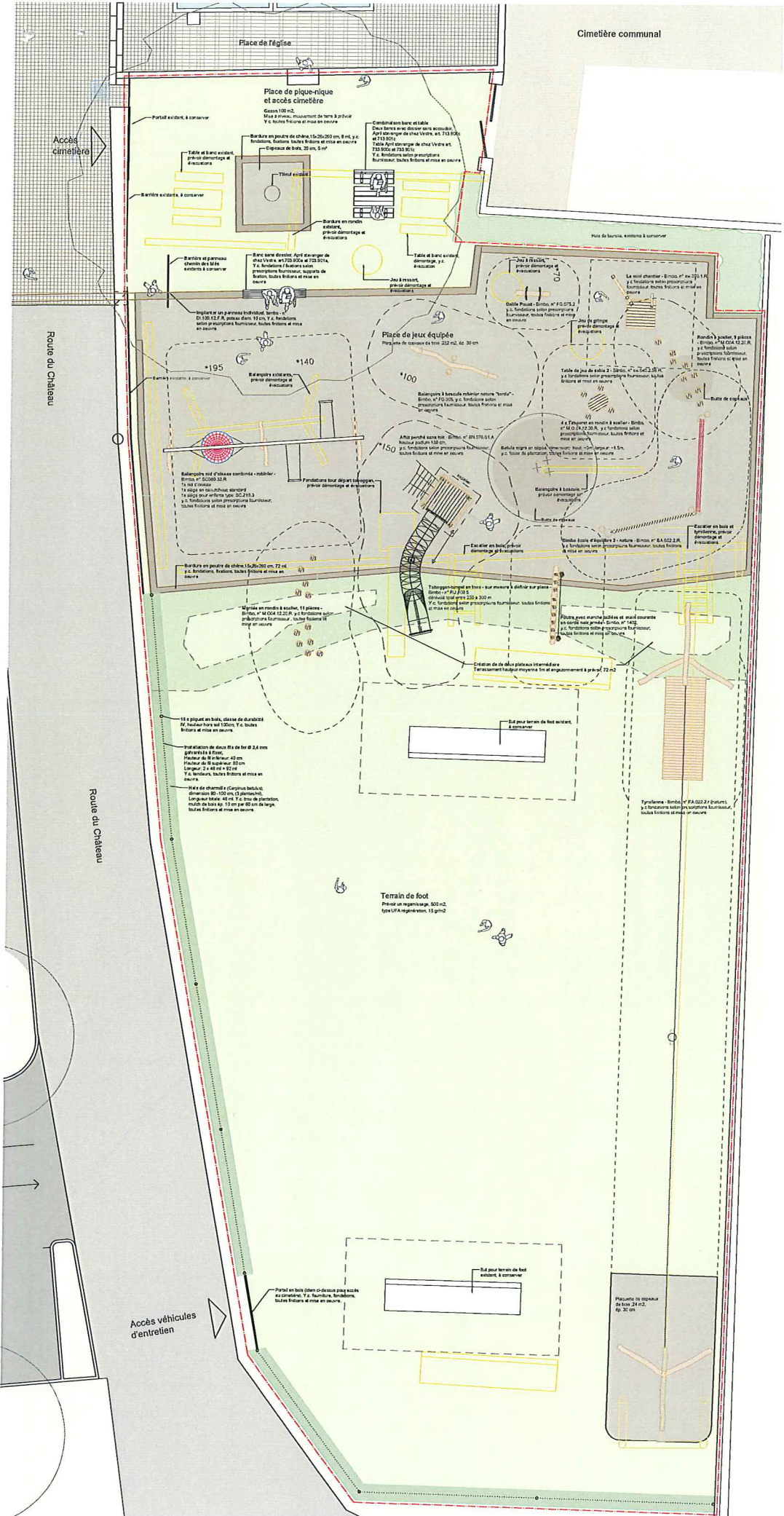
Le Secrétaire général :
Lionel Conus



Le Syndic :
André Losey

Conseiller communal responsable : Dominique Aebischer, Dicastère du Domaine public

Annexe : Plan des aménagements



Images de référence



Balçoire nid d'oiseau combinée - robinier



Affût perché sans toit - robinier



Toboggan - inox



Ecole d'équilibre 2 - robinier



Mini chantier - robinier



Poutre marches taillées et montée en rondins - robinier (sans file)



Table de jeu et tabouret en rondin - robinier



Table Pout - robinier



Table et bancs aprils de Vestre

Légende

- Périmètre d'intervention = 1178 m² (Surface de la place de jeu sans terrain de foot = 659 m²)
- Eléments supprimés ou déplacés
- Périmètre de sécurité sans obstacle
- Pavés granit idem place de l'église
- Bordure granit idem place de l'église
- Bordure, poutre en chêne non traitée
- Plaque de copeaux de bois
- Surface gazon à plat
- Surface gazon en pente
- Sable
- Haie de chamille
- Haie de laurèle
- Autres projets en opsiés